

LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA CLASSE RELAIS DÉPARTEMENTALE

La classe relais départementale est une classe du collège et les élèves doivent donc à ce titre, en respecter le règlement intérieur.

Chaque élève, quelque soit son origine, son milieu, son niveau scolaire, a le droit de s'exprimer et d'être respecté de tous.

Tout élève est là pour mener à bien son projet personnel et doit participer à toutes les activités scolaires et éducatives. Une attitude correcte et adaptée doit permettre le bon déroulement de toutes ces activités à l'intérieur comme à l'extérieur du collège.

Toute absence doit être justifiée par un appel téléphonique le matin même et par un billet rose dès le retour de l'élève.

Les absences pour raisons médicales excédant une journée et les dispenses d'EPS doivent faire l'objet d'un certificat médical.

L'ÉLÈVE DOIT :	L'ÉLÈVE NE DOIT PAS :
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Être ponctuel et assidu. ➤ Se présenter au collège avec une tenue vestimentaire correcte. ➤ Enlever sa veste, sa casquette ou tout autre couvre chef avant d'entrer dans un bâtiment. ➤ Éteindre son portable, son baladeur, son lecteur de CD ou lecteur MP3,... ➤ Avoir toujours un cartable (ou sac à dos) comprenant le matériel demandé. ➤ Avoir toujours tout son matériel scolaire. ➤ Faire tout le travail demandé. ➤ Respecter les personnes, les locaux, le matériel et la propriété d'autrui. ➤ Frapper et attendre l'autorisation avant d'entrer dans le bureau. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Être seul dans le bureau. ➤ Se servir sur le bureau du professeur. ➤ Fumer dans l'enceinte du collège. ➤ Mâcher du chewing-gum en classe ou tout autre nourriture. ➤ Cracher. ➤ Être agressif verbalement ou physiquement. ➤ Dégrader le matériel ou les locaux.

Le non respect du règlement sera sanctionné en fonction de la gravité de la faute selon les barèmes du permis à points et pourra aller jusqu'à l'exclusion définitive.

Signature des parents

Signature de l'élève

PERMIS À POINTS

1° Votre permis vous est précieux : vous disposez de **12 points**.

2° Si vous perdez la totalité de vos points, une **exclusion définitive** ou **temporaire** sera prononcée. Si elle est temporaire, sa durée est laissée à l'appréciation de l'équipe éducative de la Classe – Relais et du Chef d'Établissement.

3° Pour certaines infractions, signalées par un « ® », l'aveu ou la réparation de l'infraction permet de diviser par deux le retrait de points.

4° Certains actes permettent le rachat de points :

- | | |
|---|-------------------------------|
| • 1 mois sans aucune infraction. | ▶ 3 points rachetés. |
| • 1 stage sans 3,4 & 5, avec une majorité de 1. | ▶ 1 point racheté. |
| • Un exposé volontaire. | ▶ 2 points rachetés. |
| • Décision de l'équipe éducative. | ▶ En fonction de la décision. |

5° Tableau des infractions & des points retirés

1°	Retard injustifié de moins d'1/4 d'heure le matin.	2°	Retard injustifié après les récréations et/ou au Club Relais.	- 0,5 point
3°	Oubli de matériel scolaire.	4°	Mots non signés.	- 0,5 point
5°	Retard injustifié de plus d'1/4 d'heure le matin.	6°	Travail à la maison non fait.	- 1 point
7°	Gros mots.	8°	Bavardages répétés.	- 1 point
9°	Bidouillages informatiques.			- 1 point
10°	Retard volontaire.	11°	Impolitesse.	- 2 points
12°	Détérioration volontaire mais réparable du matériel, des locaux. ®	13°	Chahuts.	- 2 points
14°	Tricheries pendant le travail scolaire.			- 2 points
15°	Non respect d'une consigne ou d'un ordre (y compris pour les recherches de stages). ®			- 2 points
16°	Refus d'enlever sa veste. ®			- 2 points
17°	Port d'une casquette, d'un bandeau ou de tout autre couvre-chef dans les bâtiments. ®			- 2 points
18°	Utilisation du téléphone portable, du baladeur, du lecteur de CD, du lecteur MP3,...			- 2 points
19°	Geste de mauvaise humeur.			- 2 points
20°	Détériorations volontaires et irrémédiables du petit matériel (carnet de correspondance, pochette, ... etc).			- 3 points
21°	Refus de travail en classe.			- 4 points
22°	Incitation à la violence ou au non-respect des règles. ®			- 4 points
23°	Gestes dangereux.			- 4 points
24°	Insolence (paroles & gestes).			- 4 points
25°	Bagarres.			- 6 points
26°	Insultes.			- 12 points
27°	Violences graves.			- 12 points
28°	Détériorations volontaires, graves et irrémédiables du matériel, des locaux.			- 12 points
29°	Vol. ®			- 12 points